

# Le 'hacker' Mc Kinnon pourrait ne pas être extradé

Après une condamnation et un [appel rejeté](#), la Cour européenne des droits de l'Homme est le **dernier rempart contre l'extradition** vers les Etats-Unis de Gary McKinnon.

Connu pour avoir pénétré par effraction dans plus de **90 sites du gouvernement américain**, le pirate, [s'il est extradé](#), risque jusqu'à 70 ans de prison. Les juges de la juridiction basée à Strasbourg a décidé ce mercredi d'entendre sa requête contre son extradition le **28 août prochain**.

Un sursis pour celui que l'on surnomme Solo et qui, à 42 ans, n'a pas perdu une once de sa désinvolture. Pour sa défense, il a déclaré que *« la Grande-Bretagne est devenue le 51ème Etat d'Amérique mais je pense avoir de meilleures chances en Europe que dans mon propre pays »*.

Gary Mckinnon avait pénétré entre février 2001 et mars 2002 un grand nombre d'ordinateurs du gouvernement pour trouver des éléments sur **son sujet favori, les ovnis**. Le britannique avait alors piraté une centaine d'ordinateurs de la Nasa et du Pentagone.

De leur côté, les autorités américaines, espèrent le voir s'expliquer un jour sur les **950 mots de passe dérobés** et qu'il donne une justification aux **750.000 dollars de dégâts estimés**, un montant d'ailleurs [largement contesté](#) par le coupable.